



COMMUNE DE LAPAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 février 2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 février 2018.

Présents : Mmes Valérie CHARLES, Nadège FOSSE, Marie-Claude LADANNE, Jeanne-Marie LEGOFFE et MM. Jérémie DUPIN, Daniel GAURIAT, Nicolas MALIN, M. Jean BORELLO, Michel BLIN,

Absent excusé : Patrick JACQ donne pouvoir à Marie-Claude LADANNE

Secrétaire de séance : Mme Valérie CHARLES

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.
- **Approuve**, le compte-rendu des décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal.
- **Approuve, à l'unanimité**, la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires pour l'année scolaire 2016/2017.
- **Approuve, à l'unanimité**, la participation aux frais de mise en œuvre des activités périscolaires des écoles primaires de Lunery pour l'année scolaire 2017/2018 soit 1 000 €.
- **Donne, à l'unanimité**, pouvoir au Maire pour signer un bail emphytéotique entre le conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire et la commune de Lapan.
- **Approuve à l'unanimité**, l'adhésion à l'agence « Cher – ingénierie des territoires ». Cette adhésion permet d'accéder à un bouquet de services de conseil :
 - dans les domaines administratifs, financiers et supports,
 - dans le domaine des usages, des technologies de l'information et des communications,
 - dans les domaines techniques de la voirie, des bâtiments, de l'eau et de l'assainissement,
 - dans le domaine de l'ingénierie territoriale.
- **Donne son accord, à l'unanimité**, pour le renouvellement de la convention 2018 avec la SPA Cher. Le montant de la redevance est de 97,50 €.
- **Subventions acceptées, à l'unanimité, à savoir :**

CCAS LAPAN	1 500 €
ALCS LAPAN	300 €
Sapeurs Pompiers de Châteauneuf	50 €
Sapeurs Pompiers de Lunery	50 €
Accès aux droits Conseil départemental	30 €
Facilavie	50 €
Ecole d'Arçay	100 €
Secours Populaire	50 €
Fondation du patrimoine	55 €
Mission locale	50 €
AMD Aide au maintien à domicile des personnes âgées	50 €
US Florentaise Cyclisme (tour du canton)	50 €
Subventions diverses	200 €

- **Donne mandat, à l'unanimité**, à la SA d'HLM FRANCE LOIRE pour la gestion du logement communal, suite à la reprise de la société Jacques Cœur Habitat.

Informations :

- **Course Cycliste du canton de Trouy**

Organisée par US Florentaise Cyclisme aura lieu le samedi 21 avril 2018 et passera sur notre commune.

- **Cadastre**

Conformément à l'affichage public, une mise à jour du cadastre sera effectuée par un géomètre au cours des mois de février et mars.

- **URSSAF**

Un contrôle URSSAF a eu lieu sur la période 2015. Aucune irrégularité n'a été constatée.

- **Conservatoire d'espaces naturels Centre val de Le Loire**

Une animation sera organisée sur le site des Hauts de Lapan le samedi 2 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.